

AVIS DU MAIRE

MAIRIE DE SAINT-PAULET

36219M.0.001
Commune Année N° du dossier
Numérotation DDE

concernant

Une demande de permis de construire
 Une demande de modification d'un permis de construire
 Une demande d'autorisation de lotissement
 DÉPOSÉE EN MAIRIE LE 20/03/2014

PAR	NOM, PRÉNOMS CS DU CAUSSANEL
HABITANT A	ADRESSE DU PÉTITIONNAIRE (NUMÉRO, VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE) 188 rue Maurice Bejat 34184 Montpellier Cedex 4
POUR UN PROJET SITUÉ A	ADRESSE DU TERRAIN (NUMÉRO, VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE) Le Caussanel 11320 Saint-Paullet
	RÉFÉRENCES CADASTRALES DU TERRAIN (SECTIONS ET NUMÉROS DES PARCELLES) ZC N°5 - ZC N°14

Cet avis doit être transmis à la Direction départementale de l'Équipement dans le mois de la réception de la demande à la mairie. Faute de quoi il est réputé favorable. Il peut revêtir une autre forme.

1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

11. LE PROJET EST-IL SITUÉ	<input type="checkbox"/> EN MILIEU URBAIN? <input type="radio"/> Centre urbain ou milieu aggloméré <input type="radio"/> Périphérie urbanisée <input checked="" type="checkbox"/> AUTRE :	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE NATUREL? <input checked="" type="checkbox"/> Espace boisé (forêt, landes, maquis, garrigue) <input type="radio"/> Terrain agricole cultivable
	DISTANCE APPROXIMATIVE DE LA CONSTRUCTION LA PLUS PROCHE (EN M) 300	
12.	Existe-t-il des bâtiments sur le terrain? <input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON	Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinés à être démolis à l'occasion de la réalisation du projet? <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
13. OBSERVATIONS DU MAIRE	INCIDENCE DU PROJET SUR LES MILIEUX AVOISINANTS (URBAINS OU NATURELS) ET EN PARTICULIER COMPATIBILITÉ AVEC LE P.O.S.	

2. AVIS SUR LES ÉQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

21. VOIRIE	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UNE VOIE <input checked="" type="radio"/> Publique <input type="radio"/> Privée	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UNE VOIE
	LARGEUR DE LA VOIE 3 m NATURE DU REVÊTEMENT goudron	<input type="checkbox"/> La commune réalisera la desserte nécessaire AVANT LE
	APPRÉCIATION DE LA DESSERTE PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET <input checked="" type="radio"/> Bonne <input type="radio"/> Insuffisante <input type="radio"/> Mauvaise	<input type="checkbox"/> La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée
	Y A-T-IL UN PLAN D'ALIGNEMENT? <input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON UNE CESSION GRATUITE DE TERRAIN EST-ELLE NÉCESSAIRE? <input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON	<input type="checkbox"/> La commune n'a pas l'intention de réaliser la voie
Y A-T-IL DES PROBLÈMES D'ACCÈS? LESQUELS?		
22. RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU <input type="radio"/> Public <input type="radio"/> Privé	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU
	DIAMÈTRE DES CANALISATIONS	<input type="checkbox"/> La commune réalisera la desserte AVANT LE
	ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET <input type="radio"/> Bonne <input type="radio"/> Insuffisante <input type="radio"/> Mauvaise	<input type="checkbox"/> La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire AVANT LE
Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS? LESQUELS?		
<input type="checkbox"/> La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée <input checked="" type="checkbox"/> La commune ou le concessionnaire n'a pas l'intention de réaliser le réseau		
23. RÉSEAU DE GAZ D'ÉLECTRICITÉ ET DU TÉLÉPHONE	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI EN <input type="radio"/> Gaz <input type="radio"/> Électricité basse tension	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI EN <input checked="" type="radio"/> Gaz <input checked="" type="radio"/> Électricité basse pression
	LA DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ EST-ELLE <input type="radio"/> Bonne <input type="radio"/> Insuffisante <input type="radio"/> Mauvaise	<input type="checkbox"/> LA COMMUNE FERA RÉALISER LA DESSERTE EN <input type="radio"/> Gaz <input type="radio"/> Électricité basse tension
	Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS? LESQUELS?	
	<input checked="" type="checkbox"/> La commune n'est pas encore en mesure de préciser si la desserte sera assurée	
Les constructions peuvent-elles être desservies par le réseau du téléphone? <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON		
LES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DU TÉLÉPHONE SITUÉS SUR LE TERRAIN DEVRONT-ILS ÊTRE AÉRIENS OU ENTERRÉS?		

24. RÉSEAU D'ASSAINIS- SEMENT	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT	<input checked="" type="radio"/> Public <input type="radio"/> Privé	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT	
	<input type="checkbox"/> Par un réseau séparatif	<input type="checkbox"/> Par un réseau unitaire	<input type="checkbox"/> La commune réalisera la desserte	AVANT LE
	ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES PAR RAPPORT AU PROJET		<input type="checkbox"/> La commune fera réaliser la desserte par (1) :	AVANT LE
	ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX USÉES PAR RAPPORT AU PROJET		<input type="checkbox"/> La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée	
	Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS (RACCORDEMENT, EXTENSION) ? LESQUELS ?		<input checked="" type="checkbox"/> La commune n'a pas l'intention de desservir le terrain par un réseau public d'assainissement	

25. RÉSEAU SÉCUR. INCENDIE	Existe-t-il une station d'épuration?	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
	Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant la lutte contre l'incendie?	<input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
	1. LA COMMUNE POURRA-T-ELLE ASSURER	
	La scolarité des enfants? <input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	La ramassage scolaire? <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON

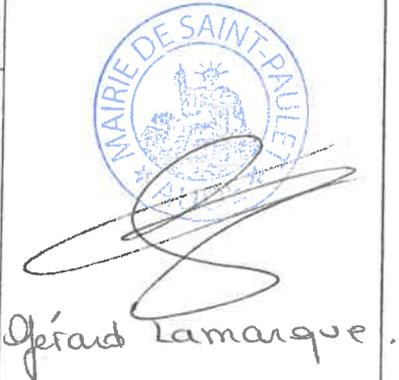
26. ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

2. La commune assurera-t-elle la collecte des ordures ménagères?	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
3. Y A-T-IL DES PROBLÈMES RELATIFS À D'AUTRES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ? LESQUELS ?	

3. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION

31. AIRES DE STATIONNEMENT	OBSERVATIONS DU MAIRE	
32. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX	Y A-T-IL LIEU DE PRESCRIRE	Le maintien des arbres existants? <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
		La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de jeux et de loisirs? <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
33. ASPECT EXTÉRIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOITURES, FAÇADES, CLÔTURES)	
	Y A-T-IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES?	

4. AVIS DU MAIRE

<input type="checkbox"/> FAVORABLE (NATURE DES PRESCRIPTIONS S'IL Y A LIEU)	DATE
<input checked="" type="checkbox"/> DÉFAVORABLE (INDIQUER LES MOTIFS COMPTE TENU DES OBSERVATIONS TIRÉES DES RUBRIQUES 13 À 33)	LE MAIRE
<p>Sous réserve de dépollution du site et validé par un organisme agréé.</p> <p>Voir Cub n° 011 362 17 M 000 5 délivré le 22 janvier 2018 par M. Alain Thirion, préfet de l'Aude.</p>	
	

(1) Préciser le service public ou le concessionnaire de service public qui réalisera les travaux.